Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_11-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

N° C25_09_2025_11 - Régénérons nos territoires - Projet d'accompagnement de " la filière bois " face au changement climatique

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	56	13	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 19 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, BABIN Catherine, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
ARCHAIMBAULT Monique (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), CHESNEAU Etienne (pouvoir donné à PICHON Gilles), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à CROMER Marie-Thérèse), FOUCHE Patrice (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), GIRAULT Anne (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à THIBAULT Evelyne), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à OUVRARD Pierre)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BARRE Daniel, BELAUD Bernard, BONNET Line, BOURDIER Christine, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DODIN Patrick, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, MERCIER

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_11-DE

Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BRUNET

****

Régénérons nos territoires - Projet d'accompagnement de " la filière bois " face au changement climatique

Vu la délibération C31_03_2022_02 du conseil communautaire de la communauté de communes de Mellois en Poitou du 31 mars 2022, adoptant la stratégie d'attractivité économique et touristique, qui comporte une thématique sur l'agriculture et l'alimentation,

Vu la délibération communautaire n°C17_11_2022_12 présentant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique du 17 novembre 2022, et tout particulièrement la fiche socle intitulée « Accompagner les filières en tension et structurer les filières émergentes », qui identifie la filière bois comme une filière prioritaire.

La communauté Mellois en Poitou accompagne de manière spécifique les entreprises de la filière bois depuis 2022, avec un évènement annuel permettant leur mise en réseau autour d'un sujet d'actualité et avec un suivi individualisé des entreprises qui le souhaitent sur leurs projets de développement.

La filière bois représente 229 établissements, de tailles différentes, pour 321 salariés sur le territoire de Mellois en Poitou. Elle a la particularité de regrouper l'ensemble des secteurs, allant de l'exploitation, à la 1ère et 2ème transformation, en passant par la construction, l'ameublement et le commerce. Mellois en Poitou n'est pas un territoire forestier mais compte 18 000 hectares de forêts, principalement composées de feuillus. Les forêts publiques représentent 43 % des espaces forestiers, ce qui est très conséquent (elles représentent 5 % au niveau régional).

La filière bois fait face à des défis majeurs liés aux évolutions climatiques qui impactent la disponibilité des ressources forestières et la pérennité des activités. Cela implique de :

- choisir des essences de bois adaptées aux évolutions climatiques d'aujourd'hui et de demain, et qui répondent aux besoins des entreprises de transformation
- identifier les forêts selon les essences de bois pour améliorer l'approvisionnement de proximité, optimiser les transports/logistiques
- adapter les méthodes d'élevage de bois en forêts
- redonner du lien entre les entreprises de la filière et les citoyens

Face à ces enjeux, Mellois en Poitou a répondu en mars 2025 à un appel à projets de l'ADEME, en lien avec les quatre technopoles de l'ex Poitou-Charentes, intitulé « Régénérons nos Territoires ». Cet appel à projets consistait à mobilier des territoires d'expérimentations, qui ont lancé un défi « régénératif », mêlant enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, à des starts-ups ; celles-ci ont proposé en mai 2025 des réponses innovantes aux défis lancés.

Ainsi, Mellois en Poitou, après avoir franchi les étapes de sélection, a été mis en relation en juin 2025 avec la Coopérative Carbone, implantée en Charente-Maritime. Cette démarche a abouti au projet « Accompagner la filière bois de Mellois en Poitou face au changement climatique ».

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_11-DE

Le projet consiste à mobiliser pendant 6 mois (septembre 2025 à mars 2026) les entreprises de la filière bois et les acteurs forestiers, mais aussi les associations environnementales et les citoyens du territoire pour co-construire un cahier des charges appelé « plan local d'adaptation forestière » qui permettra de choisir des parcelles à boiser. En parallèle de ce travail, l'élaboration d'un dossier d'obtention d'un label fond carbone sera développé. Ce fond carbone sera financé par les entreprises de la filière bois de Mellois en Poitou. Il permettra de financer la plantation d'arbres à l'automne 2026.

L'animation de ce projet repose sur un comité de pilotage et deux groupes de travail. Le pilotage et la coordination du projet reviendra à Mellois en Poitou. La Coop Carbone se chargera de l'expertise technique, de l'animation des groupes de travail et du dossier de constitution du fonds carbone. La technopole Altae apportera son ingénierie sur l'innovation. L'ADEME et la Région seront également associés.

Le budget de ce projet s'élève à 25 750 €, en incluant l'ingénierie de la collectivité. Une subvention de 10 000 € est sollicitée auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, au titre de l'expérimentation territoriale sur la contribution carbone :

Dépenses prévisionnelles	Montant en € TTC	Recettes prévisionnelles	Montant en € TTC
Coop Carbone : expertise technique, animation des groupes de travail, constitution du fond carbone local	15 750 €	Région Nouvelle Aquitaine	10 000 €
		Mellois en Poitou (prestation de services Coopérative Carbone)	5 750 €
Dépenses inéligibles			
Pilotage et Coordination *Mellois en Poitou*	10 000 €	Autofinancement *Mellois en Poitou*	10 000 €
TOTAL	**25 750 €**	**TOTAL**	**25 750 €**

Il est donc proposé de valider ce projet avec le budget prévisionnel incluant une subvention de 10 000 € auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la mise en place du projet « Accompagner les entreprises de la filière bois de Mellois en Poitou face au changement climatique » ;
- ADOPTER le budget prévisionnel du projet, qui inclue une demande de subvention de 10 000 € auprès de la Région Nouvelle Aquitaine ;
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Sylvie BRUNET
5ème Vice-Présidente en charge de l'animation du territoire
2 oct. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
1 oct. 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_11-DE